

Commission tripartite romande : qu'est-elle et à quoi sert-elle ?

La Commission tripartite romande a été créée dans les années 80 pour assurer les coordinations et les harmonisations nécessaires pour la formation pratique des étudiants provenant des quatre écoles supérieures de travail social de Genève, Givisiez, Lausanne et Sion. Elle ne concernait alors que le champ de l'éducation sociale et elle réunissait les directions des quatre écoles concernées ainsi que des représentants des employeurs et des employés des institutions de l'ensemble de la Suisse romande qui recevaient les stagiaires ou engageaient les étudiants en emploi.

Quand, au début des années 2000, les quatre écoles supérieures de travail social ont passé au niveau HES et ont été intégrées dans une structure de faculté appelée « domaine Travail social », les membres de la Commission tripartite romande ont estimé qu'une structure de concertation entre le domaine Travail social et les milieux professionnels restait nécessaire mais devait prendre une nouvelle forme. L'entretien de liens étroits et formalisés avec les milieux professionnels s'inscrivait clairement dans le sens de la Loi sur les HES, car la nature professionnalisante des études en HES, qui se traduit par le fait qu'un tiers de la formation bachelier en travail social est dispensée sur le terrain, requiert une collaboration soutenue entre les hautes écoles et les lieux de pratique. Par ailleurs, les recherches menées dans les hautes écoles de travail social (HETS) sont généralement orientées vers la pratique et associent les institutions concernées dans un partenariat. Le nouveau cadre légal (LEHE) régissant depuis 2013 les hautes écoles en Suisse a confirmé cette spécificité des HES.

La Commission tripartite romande a été ainsi transformée sur quatre plans :

1. Elle a d'abord été élargie à l'ensemble des champs du travail social et réunit potentiellement des représentants des employés et des employeurs de l'ensemble de la Suisse romande. La solution la plus efficace pour cette représentation a consisté à ce qu'elle soit assurée par les organisations faitières ou par des Conférences intercantionales quand elles existent.
2. Elle a élargi son champ de compétences pour devenir une interface entre le domaine Travail social de la HES-SO et les milieux professionnels. Elle organise les coordinations nécessaires sur les projets impliquant le domaine et les milieux professionnels ; elle est consultée sur tous les projets d'importance du domaine ; elle est invitée à se prononcer sur des études et enquêtes qui concernent la formation des travailleurs sociaux ou les enjeux du travail social ; elle peut enfin proposer de lancer de telles études.
3. La Commission tripartite romande s'est constituée en association de façon à accroître sa capacité d'agir, notamment pour solliciter des soutiens financiers dans le cadre de projets particuliers.
4. Elle est un précieux lieu d'échanges entre les membres. Les organisations représentées aux deux séances annuelles diffusent les informations qui ont une portée large, et le domaine Travail social peut faire connaître les projets en cours dans les HETS. Les séances permettent également de discuter des grands enjeux de la formation et du travail social et d'anticiper des actions à mener de la part des organisations impliquées ou de la HES-SO.

Au cours des dix dernières années, la Commission tripartite romande a lancé une enquête sur la situation de l'emploi dans le domaine social en Suisse romande, qui a été largement diffusée et qui a mis en évidence, en 2008 déjà, la situation de pénurie de personnel qualifié à laquelle s'intéresse plus particulièrement l'Ortra SavoirSocial actuellement. Elle a été également impliquée dans la définition du profil de compétences du master en travail social en 2009 ; elle a pu apporter ses réflexions à l'établissement de la stratégie de recherche du domaine Travail social en 2012, et sur la stratégie académique du domaine Travail social en 2014 ; elle a participé en 2014 à la réflexion sur un futur Master of Advanced Studies (MAS) en Intervention social ; elle a mené en 2015 une enquête dans les écoles et les institutions sur la situation des étudiants en emploi, etc.